

Date de publication en ligne : 29 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 23 00005 du

2 1 MARS 2023

Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été refusé à

Monsieur KILINC ORHAN

Domicilié (e) 1 AVENUE DE MESLY

94450 LIMEIL BREVANNES

En vue de la réalisation : construction d'une annexe composée d'un espace de stationnement et d'un abri de jardin. Modification de la toiture de la maison existante. création d'un mur de clôture en limite séparative

Sur un terrain sis

29 RUE SACCO VANZETTI

Cadastré

AL42

Villeneuve-Saint-Georges, le

2 1 HIFRS 2023

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Nous soussigné,
Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 23 00005** du

2 1 MAS 2023

a été affichée en Mairie

du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,